

# Financer autrement les zones de police

Il existe en Belgique 185 zones de police locales... Qui souffrent d'un sous-financement, ce qui explique en grande partie les quelque 5.000 policiers qui y



**« La norme KUL ne correspond plus du tout aux attentes de terrain ! »**

**Vanessa Matz  
députée cdH**

manquent (sans compter le sous-effectif au niveau de la police fédérale). DéFI et le cdH demandent aujourd'hui que l'on revoit la façon de financer, par le fédéral, ces

zones de police. La fameuse norme KUL, qui date de 1998, est complètement dépassée.

La solution, pour la députée Vanessa Matz (cdH) qui dépose une proposition de loi, est de repartir d'une page blanche... « Cette norme ne correspond plus du tout aux attentes de terrain », précise la députée humaniste. « Les 70 paramètres qui ont été pris en considération pour la déterminer sont, pour la plupart, dépassés depuis longtemps : ils ont été constatés et mesurés en 1999, soit il y a 21 ans et n'ont fait l'objet d'aucune adaptation. Entre-temps, ils ont évolué. L'essor démographique en est un bon exemple. »

Pour M<sup>me</sup> Matz, cette norme ne tient pas compte ou pas suffisamment d'une série de facteurs qui peuvent concourir à la présence d'une capacité policière et qui sont tout à fait pertinents : présence de tribunaux, d'une zone frontalière, de prisons, etc. « En outre, elle ne tient compte ni des 7 fonctionnalités de base du travail policier (travail de quartier, assistance aux victimes, recherche et enquête locales, maintien de l'ordre public, etc.), ni de l'encadrement indispensable au bon fonctionnement d'une zone, dont



© Photo News

un certain nombre de membres des personnels administratifs et logistiques. » M<sup>me</sup> Matz veut donc une nouvelle norme qui calcule l'effectif nécessaire pour faire fonctionner chaque zone de police. Une norme de financement qui devra être évolutive.

## BRUXELLES : IL MANQUE 1.048 POLICIERS

DéFI, de son côté, vient de déposer une proposition de résolution. « Il s'agit, pour nous, de lancer un signal au prochain gouvernement »,

précise le député François De Smet. « Il est grand temps de penser autrement le financement des zones de police, qui pénalise surtout les zones de police bruxelloises. Par exemple, la norme KUL a figé le critère démographique à 1998 alors que Bruxelles a connu un boom démographique important depuis. D'autres choses ont changé aussi pour Bruxelles : elle accueille une dizaine de sommets européens par an et près de 1.000 événements. La norme KUL n'en tenait pas compte alors que tout cela mobilise bon nombre de policiers ».

M. De Smet estime que le fédéral devrait financer 1.048 policiers en plus sur Bruxelles. Actuellement, Bruxelles (hors Bruxelles-ville) reçoit un financement pour 2.792 policiers (ce qui correspond à 31 policiers pour 10.000 habitants). « Les autres grandes villes sont mieux loties puisqu'Anvers, Gand, Liège et Charleroi reçoivent de quoi financer 42 policiers pour 10.000 habitants, en moyenne ». Ce sous-financement des zones de police par le fédéral est souvent compensé par les communes. « Surtout dans les zones urbaines », observe M. De Smet. ●

D. SW. ET F. DE H.